

**Aux parents d'enfants qui fréquenteront  
l'Accueil extrascolaire à Châtel-St-Denis  
durant l'année scolaire 2025-2026**

Châtel-St-Denis, le 31 janvier 2025  
N/réf. : D.2.2.5-237411/mag

*Affaire traitée par : AES*  
**Accueil extrscolaire – cours de musique 2025-2026**

Madame, Monsieur, chers Parents,

En partenariat avec l'école de musique châteloise Artist Factory, la Commune propose des cours de musique (éveil musical, divers instruments et chant), pendant les heures de l'accueil extrascolaire.

Afin d'encourager cet apprentissage, la Commune subventionne jusqu'à 30% du prix du cours, en fonction du revenu des parents.

Les inscriptions sont à retourner **d'ici au 30 mai 2025** à l'adresse suivante : Artist Factory, Av. de la Gare 60, 1618 Châtel-St-Denis ou par mail à [info@artistfactory.ch](mailto:info@artistfactory.ch). La facturation sera assurée par Artist Factory, à raison de quatre fois par année. **Les factures seront envoyées à l'adresse mail que vous aurez indiquée sur le bulletin d'inscription.**

Vous trouvez également le bulletin d'inscription sur notre page internet. L'inscription de votre enfant n'est naturellement possible que durant les périodes où il est inscrit à l'accueil extrascolaire. Les places étant limitées, **les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.**

Artist Factory se réserve le droit d'annuler ou de modifier un cours en cas d'inscriptions insuffisantes.

Nous vous invitons donc à remplir le formulaire annexé de la manière suivante :

- 1) Cochez les périodes durant lesquelles votre enfant est inscrit à l'accueil extrascolaire.
- 2) Cochez ensuite en « priorité 1 » le cours que vous souhaiteriez le voir suivre, puis en « priorité 2 » celui que vous souhaiteriez si le premier cours n'est pas disponible aux périodes demandées.

./.

**Les élèves inscrits seront contactés par Artist Factory pour la planification de l'horaire lors de la première semaine d'école.** Veuillez ne pas vous inquiéter si vous n'avez pas de nouvelles avant la rentrée scolaire.

Le début des cours de musique est fixé **au lundi 8 septembre 2025.**

Nous vous prions de prendre note que **toute inscription est ferme et vous engage pour l'année scolaire.**

Les conditions générales d'Artist Factory sont disponibles sur la page ***[artistfactory.ch/infos/conditionsgenerales](https://artistfactory.ch/infos/conditionsgenerales)***.

Les responsables de l'école Artist Factory se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information, au no 026 / 525 09 02 ou par courriel [info@artistfactory.ch](mailto:info@artistfactory.ch).

En espérant que cette offre sera l'occasion pour votre enfant de découvrir la musique et de débiter un apprentissage qui lui apportera beaucoup de plaisir, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations distinguées.

Secrétariat de l'Accueil extrascolaire



Maité Grassi Michlig  
Collaboratrice administrative